

Note Méthodologique : Cabinet étude Dangers à Abidjan

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Analyse et gestion des risques industriels/commerciaux pour les entreprises à Abidjan et en Côte d'Ivoire.

- Identifier précisément les dangers présents sur site.
- Assurer la conformité réglementaire (dont ICPE) locale.
- Renforcer la sécurité opérationnelle et protéger le personnel et les infrastructures.
- Prévenir les accidents majeurs et sinistres.

Point clé : L'étude de dangers structure la maîtrise des risques et soutient la conformité réglementaire à Abidjan.

Objectifs de la mission

- Identifier de manière exhaustive les dangers industriels et environnementaux.
- Évaluer probabilité/gravité et prioriser les risques.
- Mettre en conformité avec la réglementation ivoirienne.
- Proposer un plan d'action adapté et hiérarchisé.
- Alimenter les documents de sécurité et anticiper les scénarios d'accidents.

Périmètre / livrables attendus

- Entreprises industrielles, commerciales, logistiques (ports, zones industrielles, technopoles d'Abidjan).
- Sites classés ICPE et acteurs en démarche HACCP.
- Périmètre précisé au diagnostic initial (zones sensibles, processus, installations).
- Livrables: rapport détaillé, cartes des dangers, plan d'actions sécuritaires personnalisé.
- Modalités: audits/visites sur site, réunions de restitution (présentiel ou à distance).

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Visites de sites et entretiens avec les acteurs.
- Collecte d'informations terrain et pratiques existantes.
- Définition du périmètre et identification des zones sensibles.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Étude des procédures, plans, plans d'évacuation, dossiers/autorisation ICPE.
- Vérification de la conformité aux normes applicables à Abidjan/Côte d'Ivoire.

Étape 3 : Analyse des dangers et évaluation des risques

- Recensement des dangers, probabilité et gravité.
- Analyse des interactions et effets cumulés.
- Hiérarchisation des risques pour prioriser les actions.

Étape 4 : Recommandations et plan d'action

- Mesures correctives, préventives et organisationnelles.
- Hiérarchisation par impact/faisabilité et échéancier de mise en œuvre.

Étape 5 : Suivi et accompagnement

- Suivi régulier, reporting et ajustements.
- Prise en compte des évolutions réglementaires/techniques.

Planning / durée / jalons

Phase / Jalons	Contenu	Durée / Échéance
Démarrage & diagnostic	Visite de site, entretiens, collecte d'informations	Partie d'un cycle de plusieurs semaines
Analyse documentaire	Étude des procédures, plans, dossiers/autorisation ICPE	Intégrée à l'intervention sur plusieurs semaines
Évaluation des dangers	Recensement et hiérarchisation des risques	Dans la période d'étude
Rapport & recommandations	Plan d'action et livrables remis	Rapport sous 3–6 semaines après la visite initiale
Restitution	Réunion(s) de restitution (présentiel ou à distance)	À la remise du rapport
Suivi & audits	Accompagnement, reporting, ajustements	Selon besoins après restitution

Rôles & responsabilités

Consultant

- Conduit le diagnostic (visites, entretiens) et l'analyse documentaire/réglementaire.
- Réalise l'évaluation des dangers et la hiérarchisation des risques.
- Élabore les recommandations et le plan d'action avec échéancier.
- Assure le suivi régulier, reporting et ajustements; audits de vérification possibles.

Client

- Fournit les documents requis (plans, procédures, autorisations, données substances).
- Permet l'accès aux sites et la tenue des entretiens.

- Participe aux réunions de restitution (présentiel/distanciel).
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans d'installation et plans d'évacuation.
 - Procédures internes et procédures sécurité.
 - Autorisations/dossiers ICPE et documents réglementaires.
 - Données relatives aux substances utilisées.
 - Accès aux sites pour la visite terrain.
 - Disponibilité des interlocuteurs pour entretiens.
-

Modalités de pilotage & qualité

- Méthodologie rigoureuse et adaptée aux spécificités locales d'Abidjan.
 - Respect des exigences réglementaires ivoiriennes (dont ICPE).
 - Reporting régulier et suivi pour garantir la mise en œuvre des mesures.
 - Réunions de restitution en présentiel ou à distance.
 - Audits de vérification et ajustements selon évolutions réglementaires/techniques.
 - Confidentialité et qualité des travaux garantis.
 - Préparation sereine des inspections et contrôles ICPE grâce à des rapports clairs.
-